

Rapport du déontologue du Comité économique des produits de santé (CEPS)

27/07/2018

Le présent rapport du déontologue du Comité économique des produits de santé porte sur "l'obligation de déclaration des liens d'intérêt à laquelle il appartient à chaque autorité compétente de veiller et au déontologue de s'assurer au moins annuellement, auprès d'elle, que ces déclarations ont bien été déposées et sont à jour".